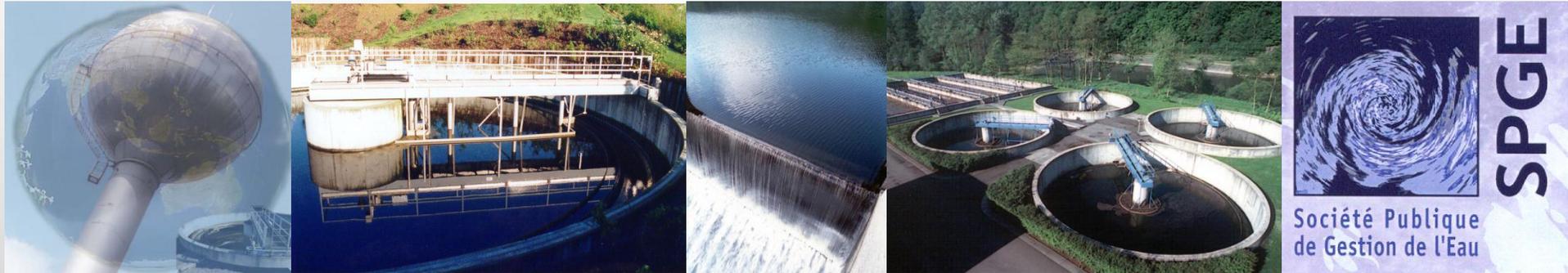


La S.P.G.E. :

18 ans au service de l'assainissement des eaux usées
Etat des lieux et perspectives.

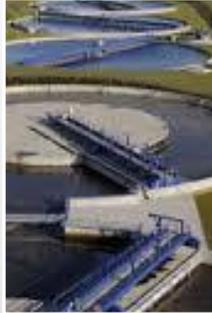


Ir. J-L LEJEUNE, Directeur technique & des systèmes d'information
Journée FEBELCEM : 5 juin 2018

SOMMAIRE :



La SPGE dans la gestion
du cycle de l'eau



Quels résultats après
18 ans ?

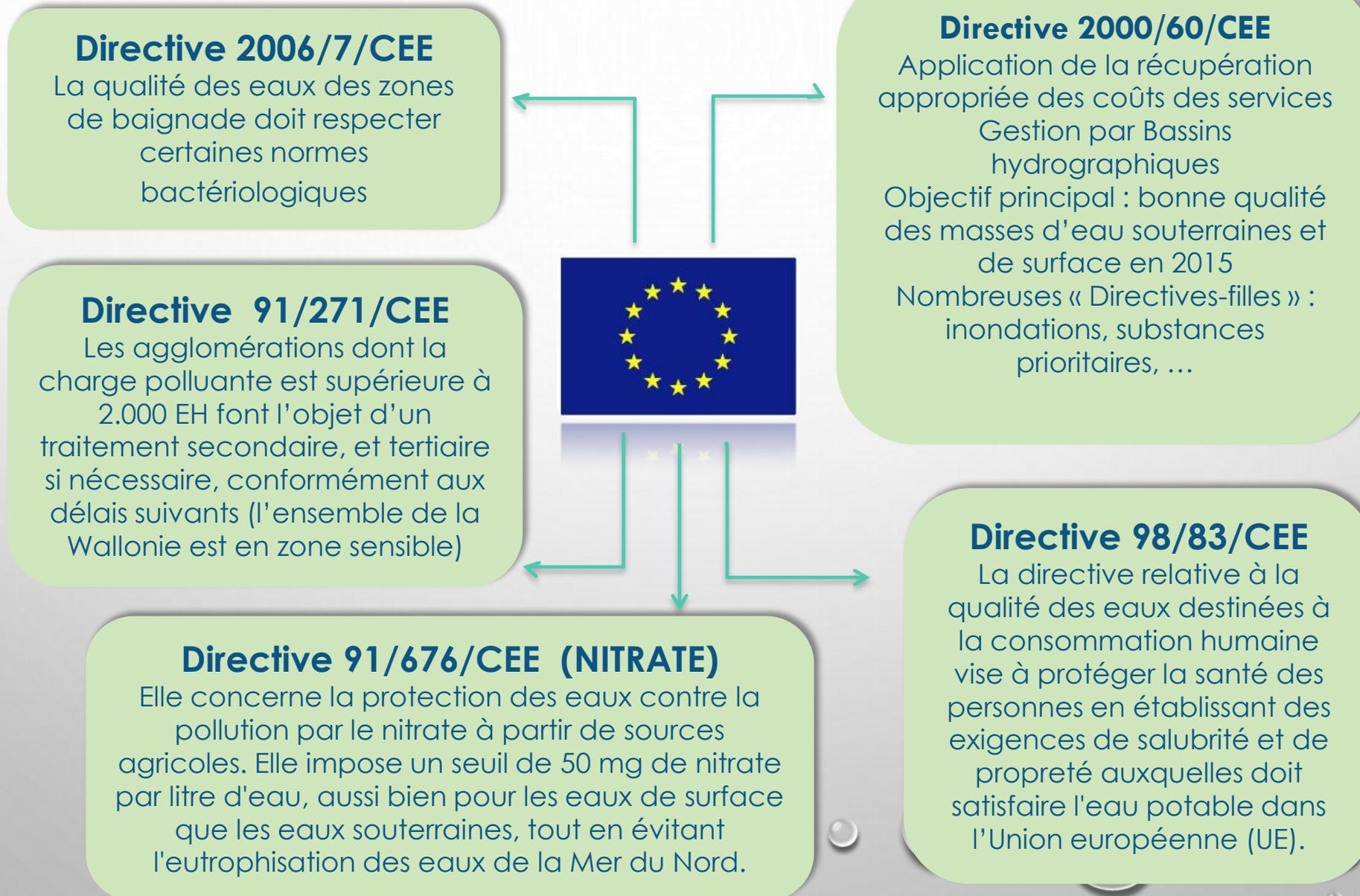


SPGE & STEP for the
futur

LE CONTEXTE GENERAL DE LA POLITIQUE DE L'EAU



CONTEXTE EUROPÉEN : LES PRINCIPALES DIRECTIVES



CONTEXTE BELGE : GESTION DE L'EAU

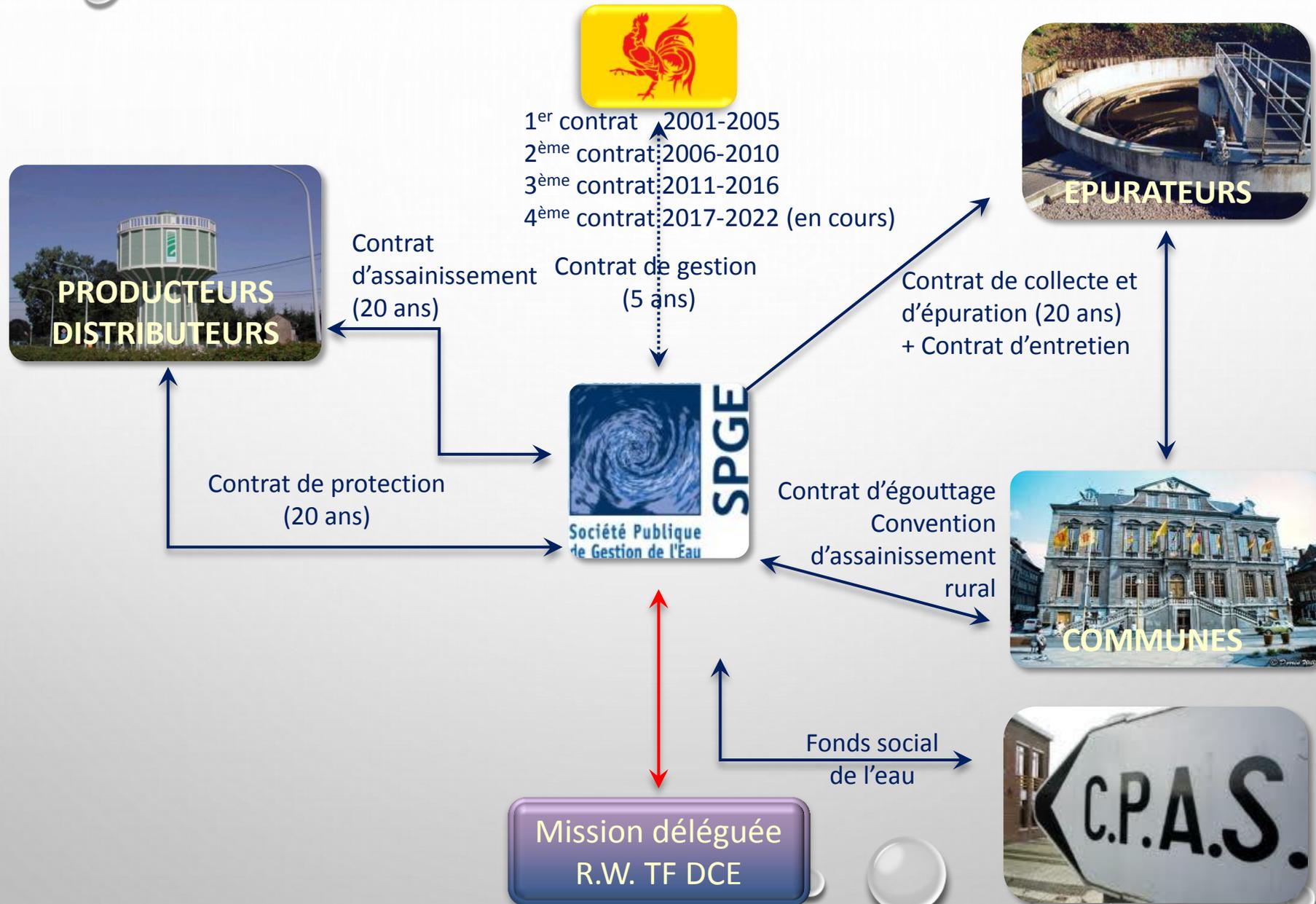


- ❑ 16 844 Km²
- ❑ 55% du territoire
- ❑ 262 communes
- ❑ 3,5 M habitants, 205 h/km²,
- ❑ 32% de la population

Organisation du secteur de l'eau en Wallonie



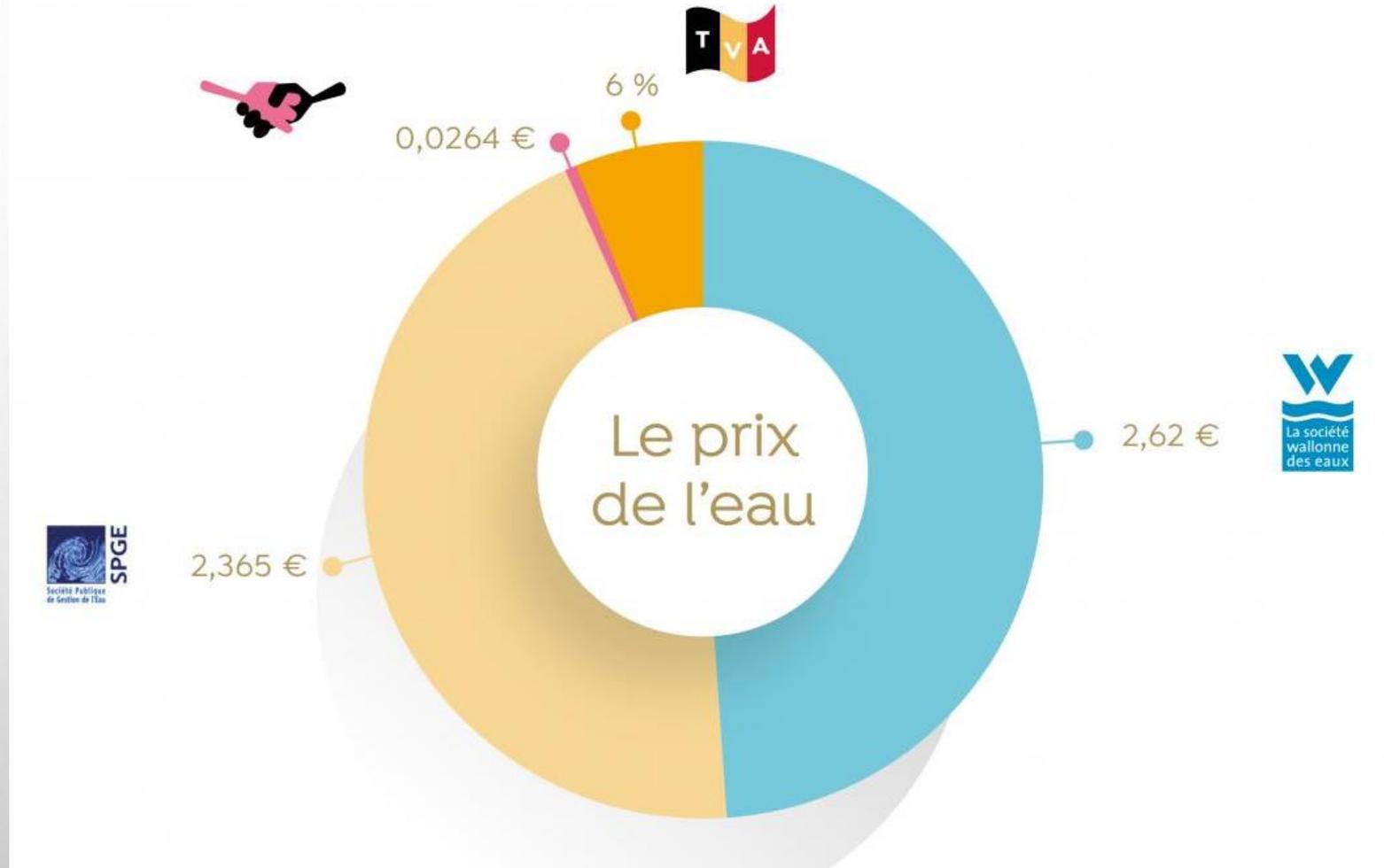
LA SPGE ET SES RELATIONS CONTRACTUELLES



La tarification de l'eau en Région Wallonne



CADRE LÉGISLATIF – FACTURE D'EAU

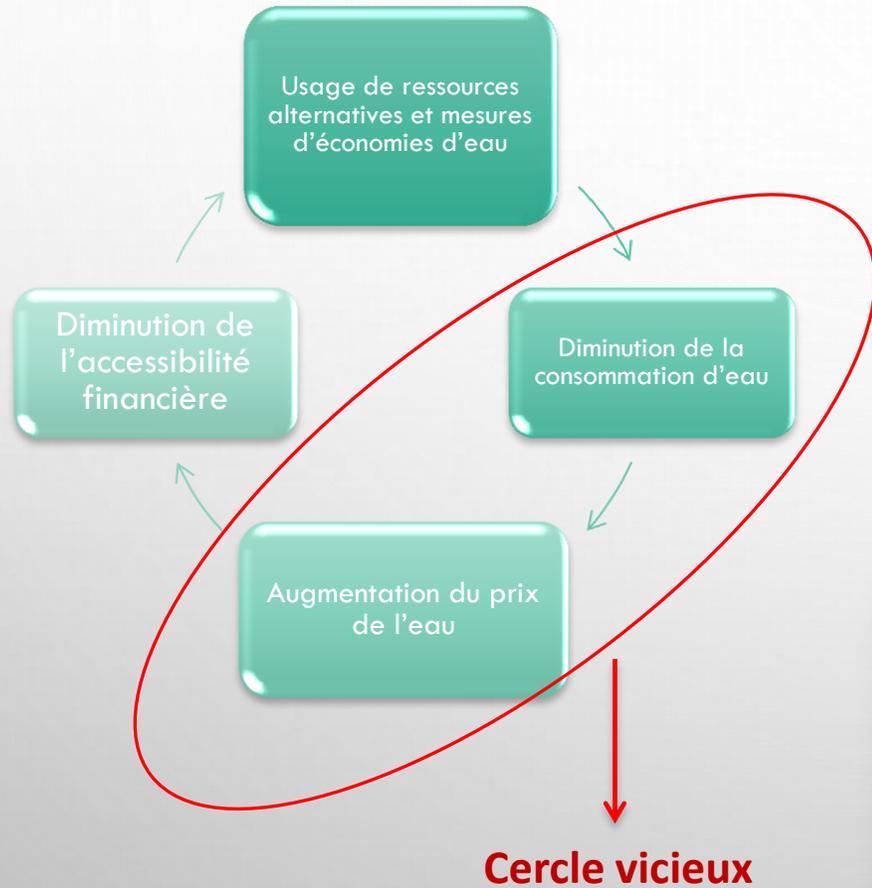


**5,31 €/ m³, pour 70 m³ = 371 €/an/ménage
= 165 €/an de CVA**

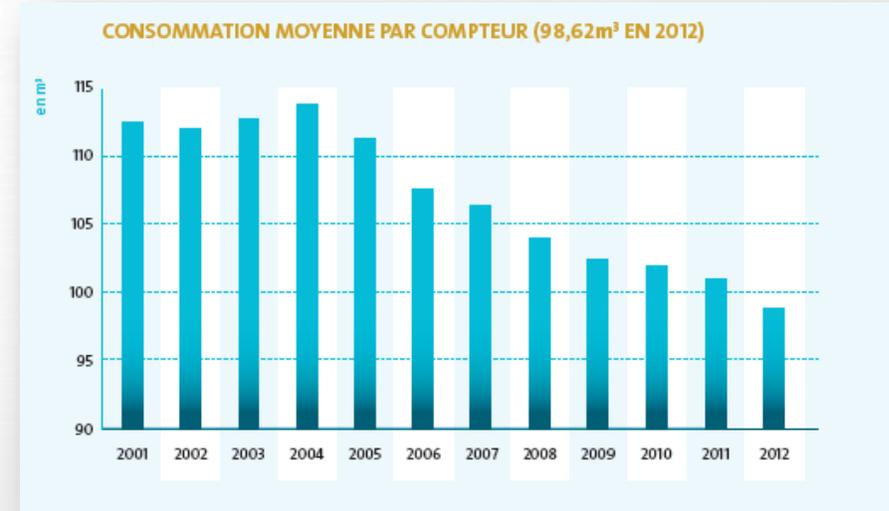


CONSOMMATION D'EAU ET PRIX DE L'EAU : LE CERCLE VICIEUX

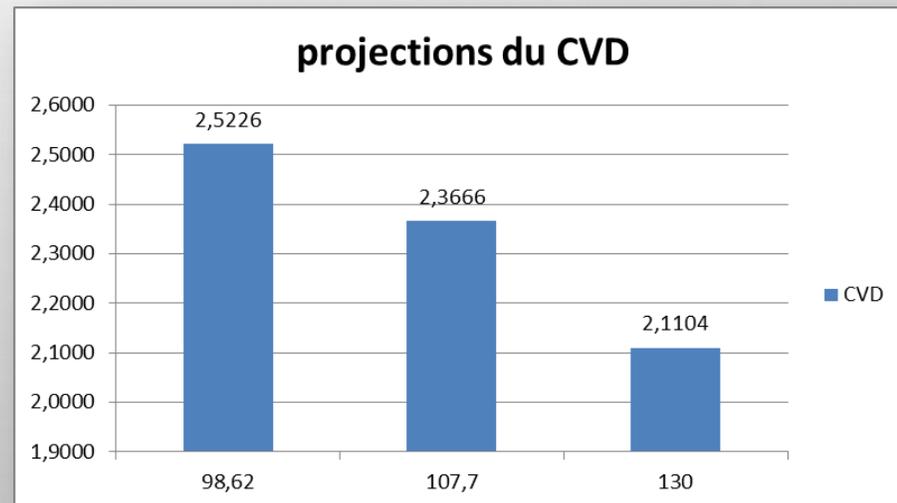
□ Diminution de la consommation



Evolution de la consommation d'eau de distribution



Impact de la consommation sur le tarif



Le bilan de la SPGE



Les 10 chiffres clés de l'assainissement en Wallonie :

Etat de situation fin 2017

430

stations d'épuration dont
172 depuis la SPGE

91,5 %

Taux d'équipement

99 % :

agglomérations >
2.000 EH

Egout : 17.770 km
(1.000 SPGE)

Collect. : 2.420 km
(1.000 SPGE)

3,7 milliards d'€

de travaux payés depuis 2000

430.000 m³

d'eaux usées traitées
par jour

45.000

tonnes de boues
produites en moyenne
par an

Emplois
directs

780 ETP.

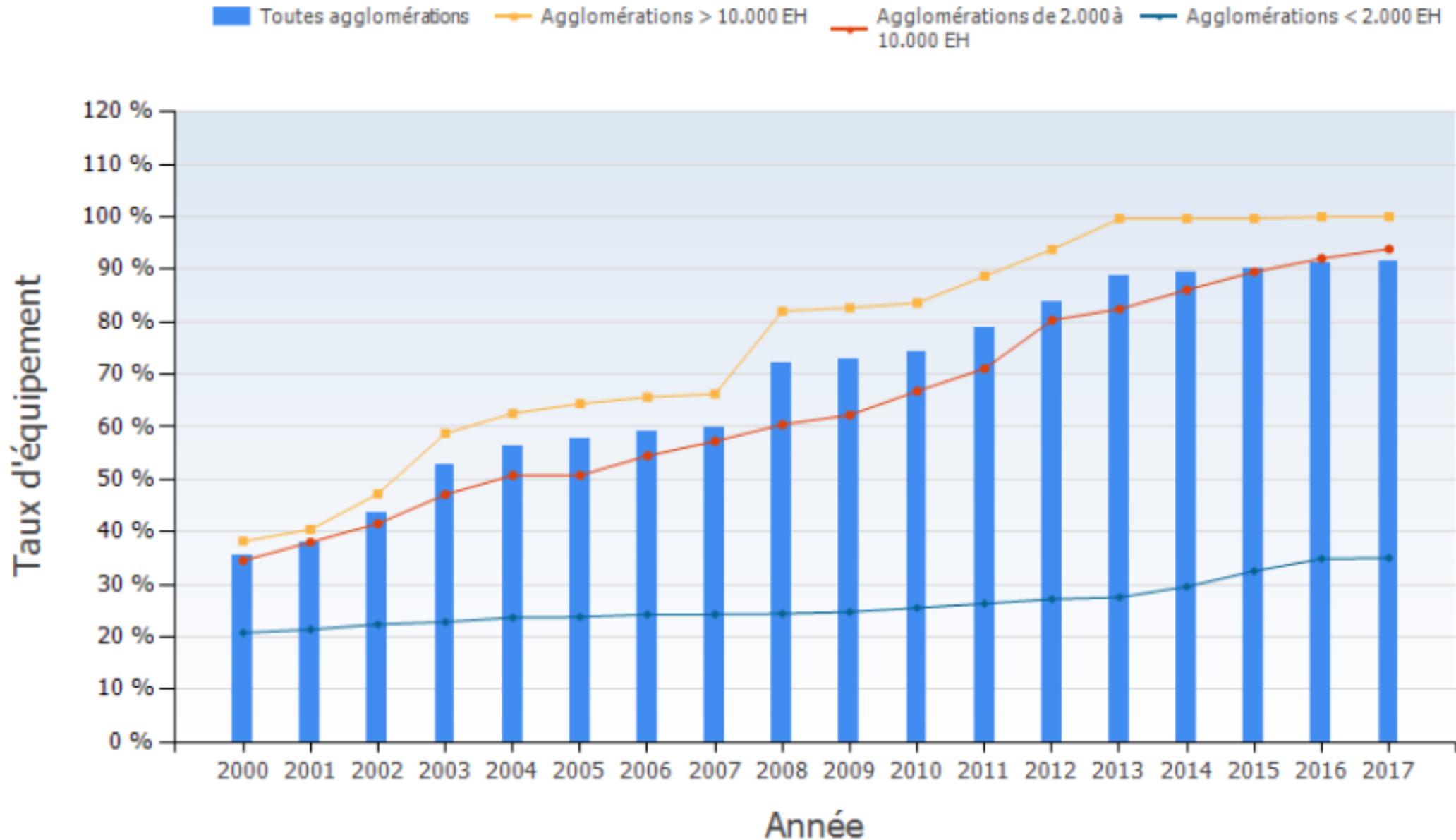
Montant de la
dette :

**1,812
milliards €**

Coût
d'exploitation

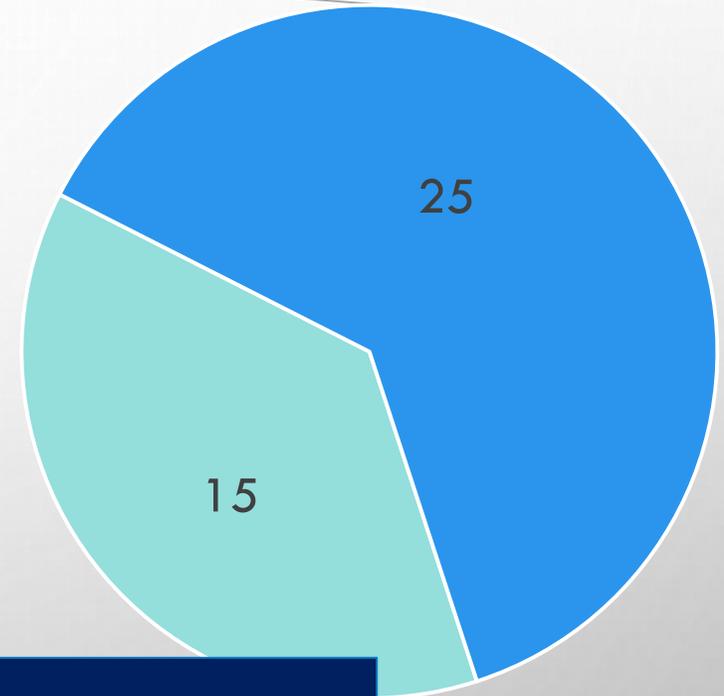
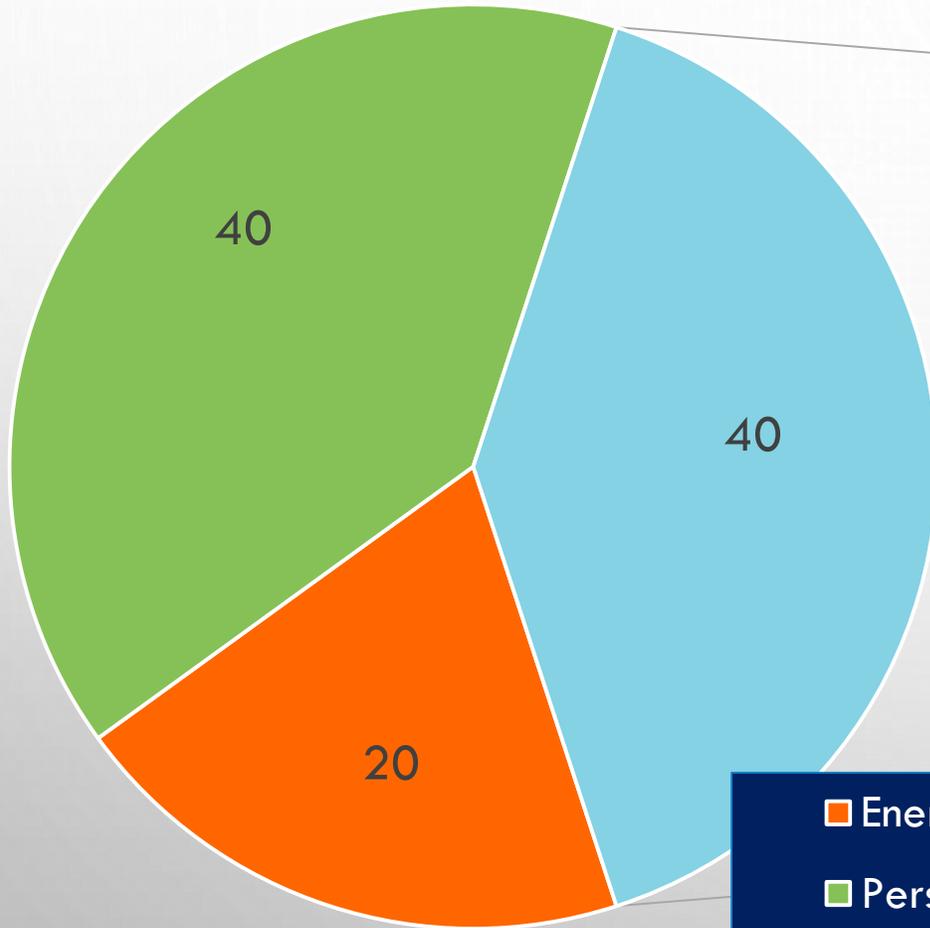
**95 millions
€/an (2016)**

TAUX D'ÉQUIPEMENT DES AGGLOMÉRATIONS AU 1^{ER} JUIN 2018



LES COÛTS D'EXPLOITATION DES STEP

Coûts d'exploitation (millions d'€)



- Energie
- Personnel
- Boues
- Autres (réactifs, maintenance, véhicules, ...)

Ce qui reste à faire ...



**TRAVAUX
EN COURS**

CE QUI RESTE A FAIRE : STEP – TRAITEMENT APPROPRIÉ

440

stations d'épuration

670

*Capac.
moyenne (EH)*

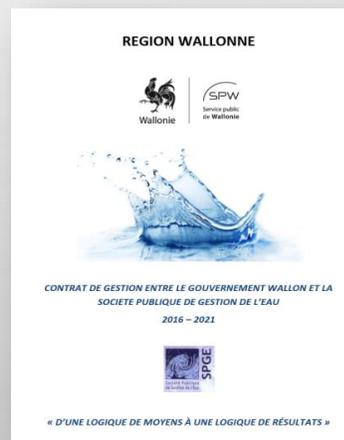
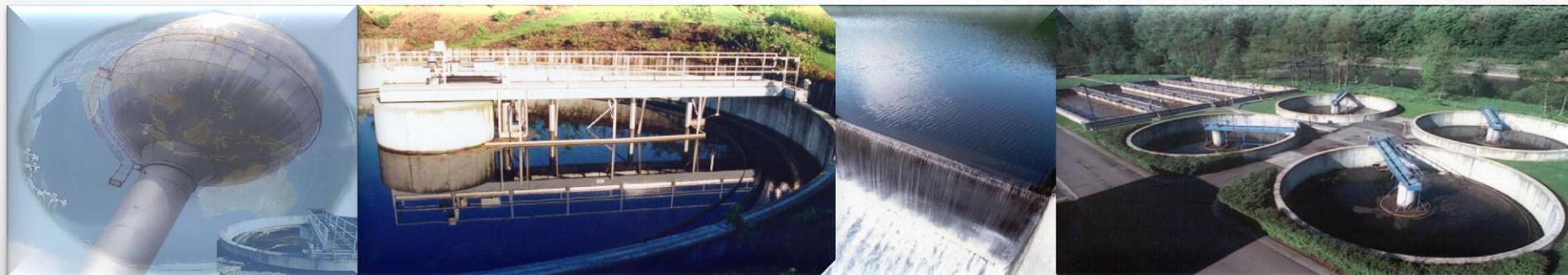
240

*Nb STEP < 500
EH*

CE QUI RESTE A FAIRE : C'EST AUSSI

- Rénovation/Réhabilitation STEP
- STEP : Eaux usées en  - Eau claire : 
- Connaître nos réseaux (cadastre)
- Réhabilitation/Reconstruction égouts / collecteurs
- Réduire les frais énergétiques
- Développement durable – STEP du futur
- Nouvelles obligations européennes : D.O., polluants émergents, ...

Ce que dit le Contrat de gestion 2017 - 2022



LES GRANDS AXES DU CONTRAT DE GESTION

- ❑ **Dynamique de désendettement ;**
- ❑ **CVA maîtrisé et supportable ;**
- ❑ **Réduction des coûts d'exploitation ;**
- ❑ **Poursuite des investissements ;**
- ❑ **Extension à la protection de la ressource ;**
- ❑ **Jalonner le futur de la SPGE ;**
- ❑ **Culture de la performance et du résultat.**



INDICATEURS DE PERFORMANCE

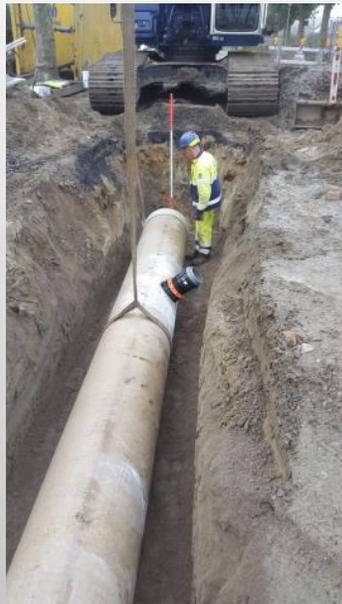
N°	Indicateur	Type	Base	Valeur(s) cible(s)
OBJECTIF 1 : La nécessité de soutenir une politique d'investissements volontaristes pour la protection de la ressource par l'assainissement des eaux usées, en ce compris l'égouttage et le maintien en bon état de l'outil existant, mais également au travers d'actions visant à limiter l'impact des pollutions diffuses.				
1	Nombre de masses d'eau de surface dont un ou plusieurs paramètres physico-chimiques (azote, phosphore et carbone) sont améliorés	Envi.	2016 : 137 (état des lieux 2013)	2021 : entre 20 et 40 (données du réseau en temps réel)
2	Montant des CAPEX (assainissement, égouttage, protection) mis en adjudication ou en cours de réalisation / montant des CAPEX prévus au PF	Tech	01/01/2017 : 0 %	chaque année : entre 90 à 110 % maximum
3	Taux de conformité des rejets des eaux après traitement dans les STEP	Envi.	2015 : 90 %	Plus 1 %/an 2021 : > 95 %
4	Taux de linéaire cadastré / total du réseau	Envi.	2015 : 23 %	2017 : 27 % 2018 : 35 % 2019 : 45 % 2020 : 55 % 2021 : 65 %
5	Taux d'équipement en SEI en zone prioritaire Nombre d'habitations conformes / Nombre d'habitations situées en zone prioritaire (habitation incidentes)	Envi.	2015 : Sans objet	2017 : 50 2018 : 5 % 2019 : 15 % 2020 : 25 % 2021 : 40 %
6	Indicateur global de protection de la ressource (protection des captages et pollution diffuse) : $IG = IPR + IPD = 0,25 * IPRd + 0,25 * IPRv + 0,25 * IPDc + 0,25 * IPDmeso$	Envi	2016 : 30 %	2017 : 33% 2018 : 37% 2019 : 43 % 2020 : 53 % 2021 : 63 %
OBJECTIF 2 : La maîtrise de l'évolution du CVA par la maîtrise et la réduction des coûts				
7	Facture moyenne des ménages pour le CVA / Revenu moyen des ménages	Eco/soc.	2016 : 0,5 %	2017 : 0,6 % 2018 : 0,6 % 2019 : 0,6 % 2020 : 0,6 % 2021 : 0,6 %
8	Frais d'exploitation (mise en œuvre d'une enveloppe par OAA)	Tech Eco	2015 : Total des frais d'exploitation	Diminution de 1 % par année sur base de l'année 2015
9	Maîtriser la consommation énergétique (Kwh/m3 d'eau traitée)	Tech	2015 : 0,73 kwh/m3	2021 : -2%/an
OBJECTIF 3 : La volonté de soutenir un trend de désendettement				
10	Ratio Dette/EBITDA	Fin.	2016 : 10	2017 : 9,13 2018 : 8,48 2019 : 8,19 2020 : 8,04 2021 : 8,20
11	Rating Mood'ys (Stand alone)	Fin	2016 : A3	2021 : A3



fiche synthétique et notice explicative pour chaque KPI

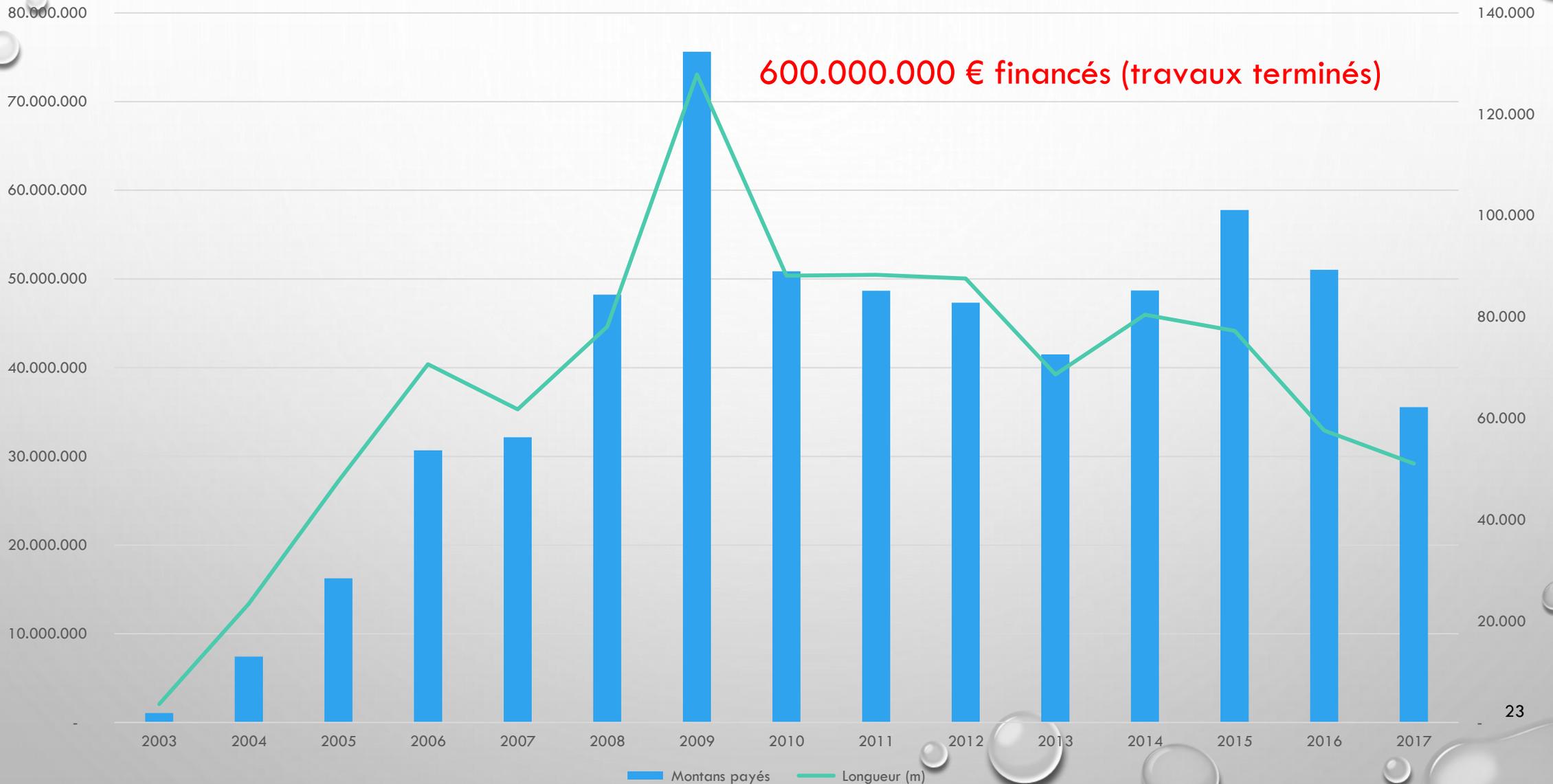
Focus sur l'égouttage :

Passer d'une gestion curative à une gestion proactive



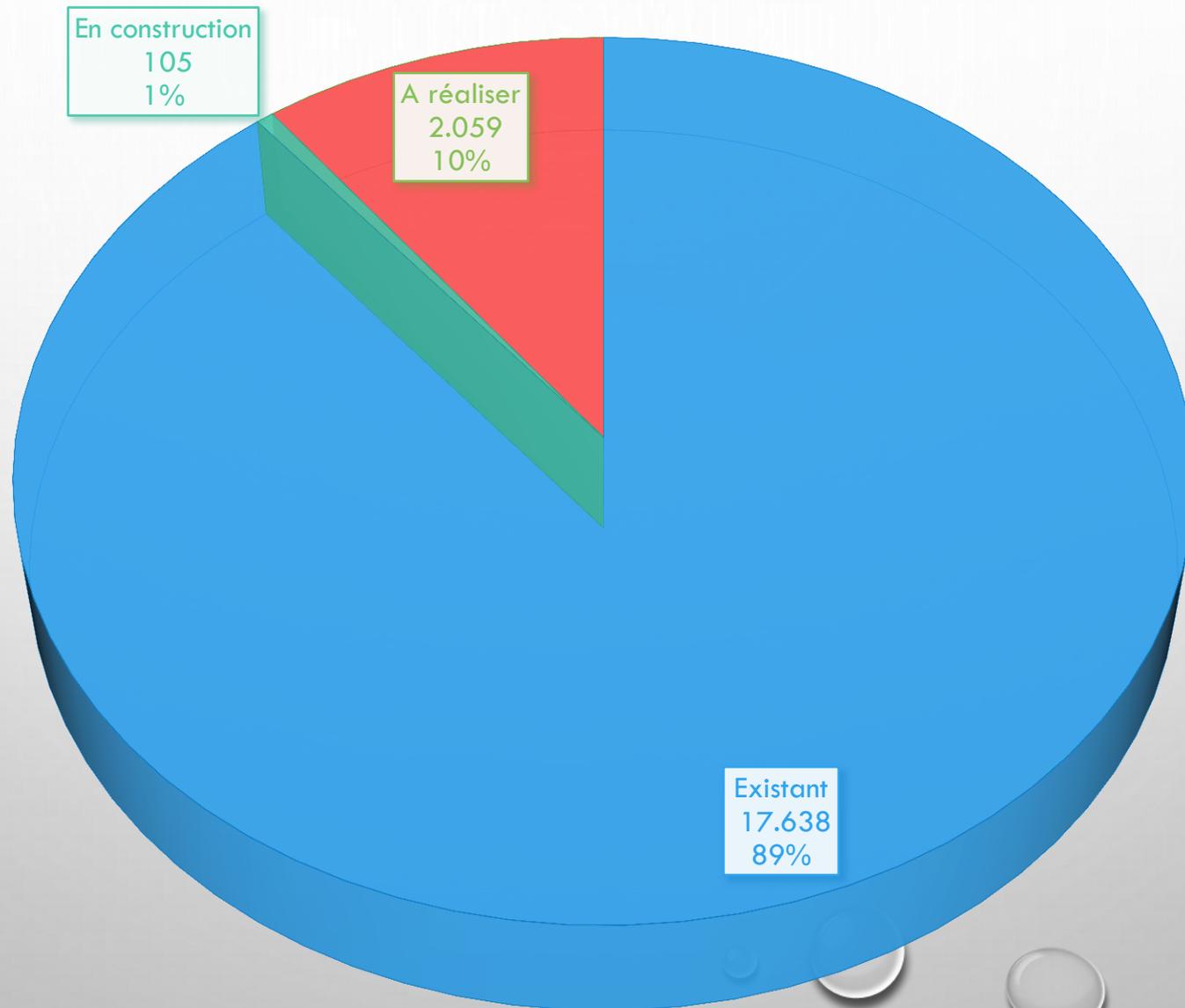
LES CHIFFRES DE L'ÉGOUTTAGE (TRVX TERMINÉS)

Financement de l'égouttage par la SPGE : les chiffres depuis 2003



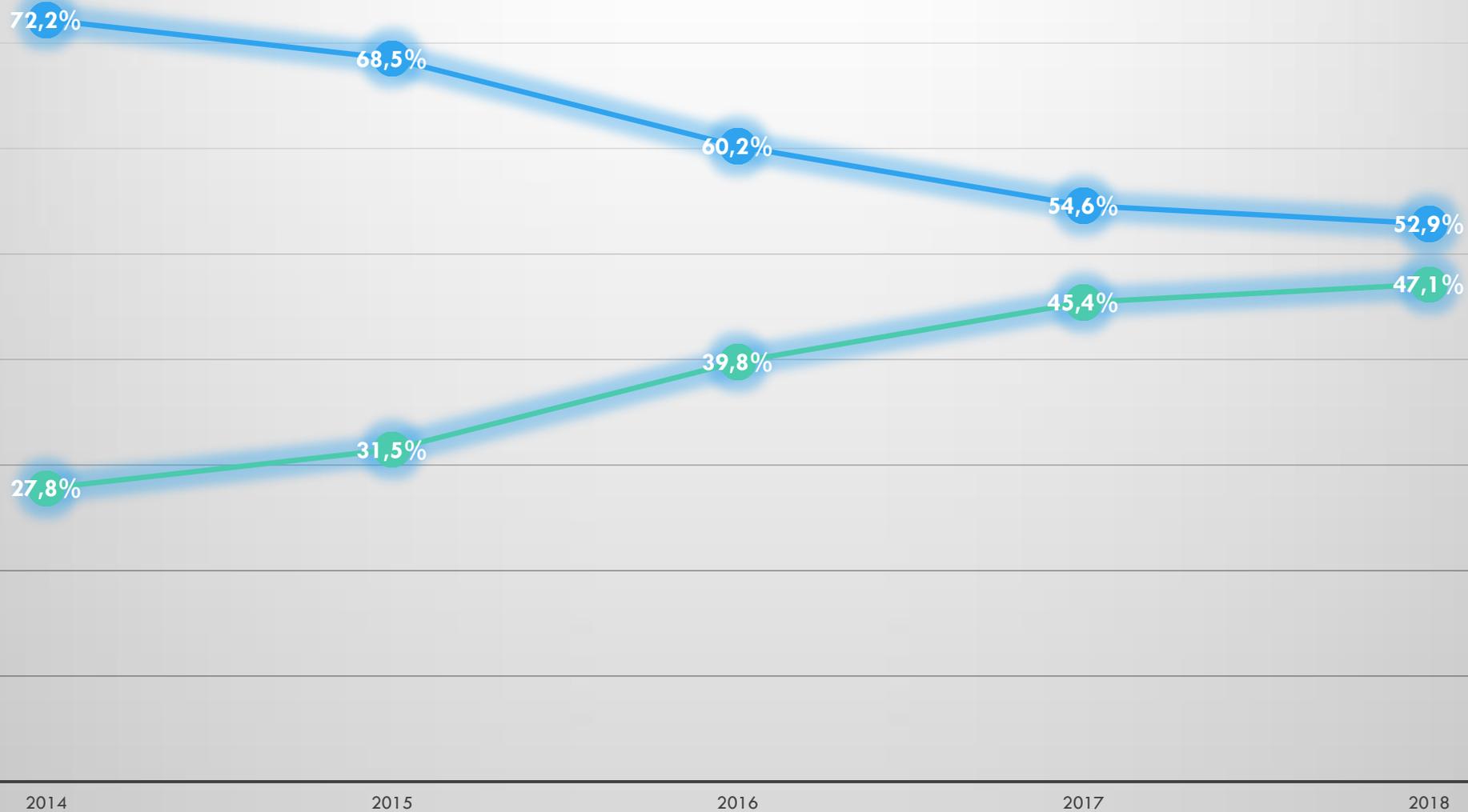
LES CHIFFRES DE L'ÉGOUTTAGE

KILOMÈTRES D'ÉGOUTS EN RÉGION WALLONNE



LES CHIFFRES DE L'ÉGOUTTAGE

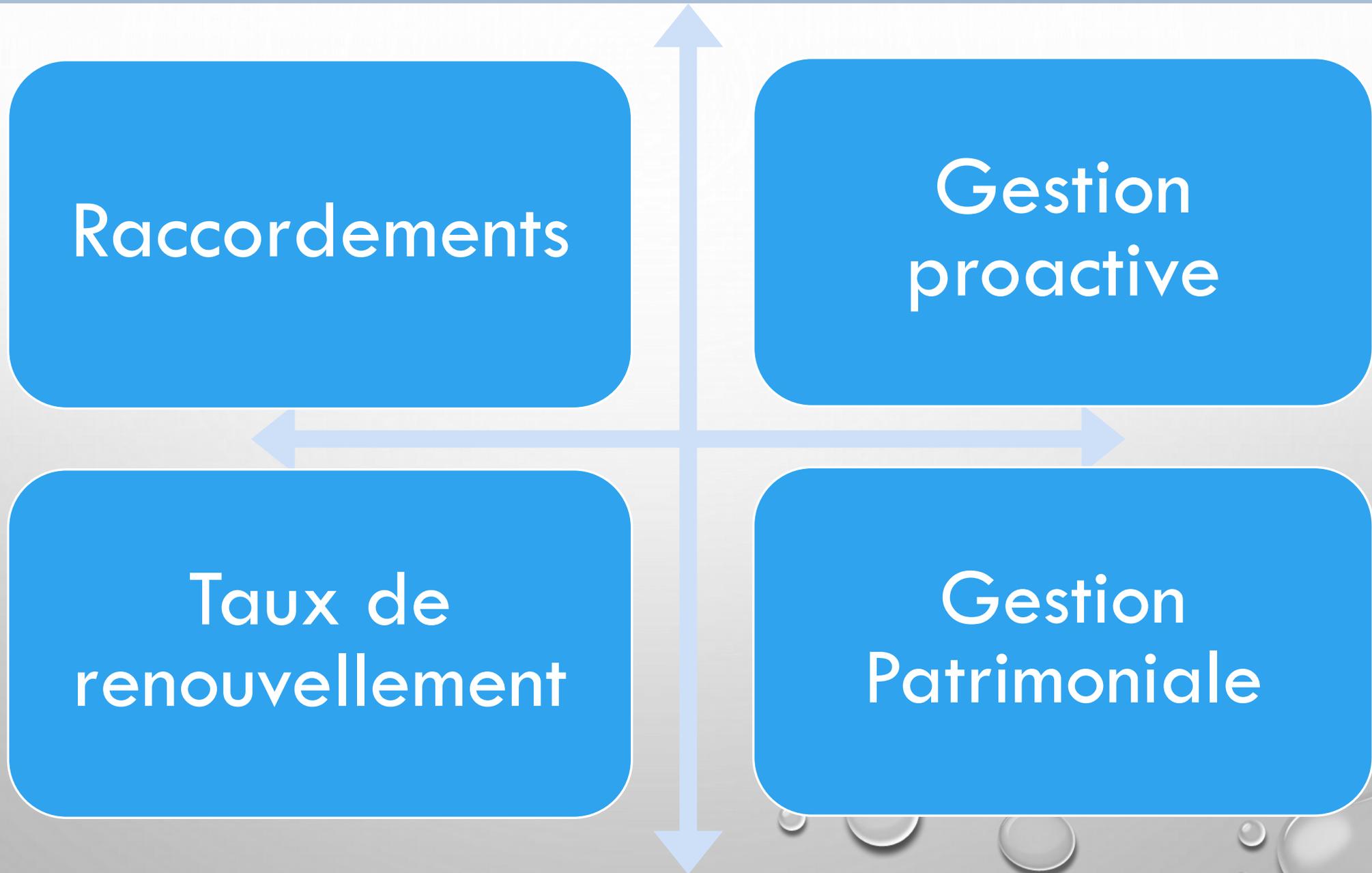
Type de chantier d'égouttage



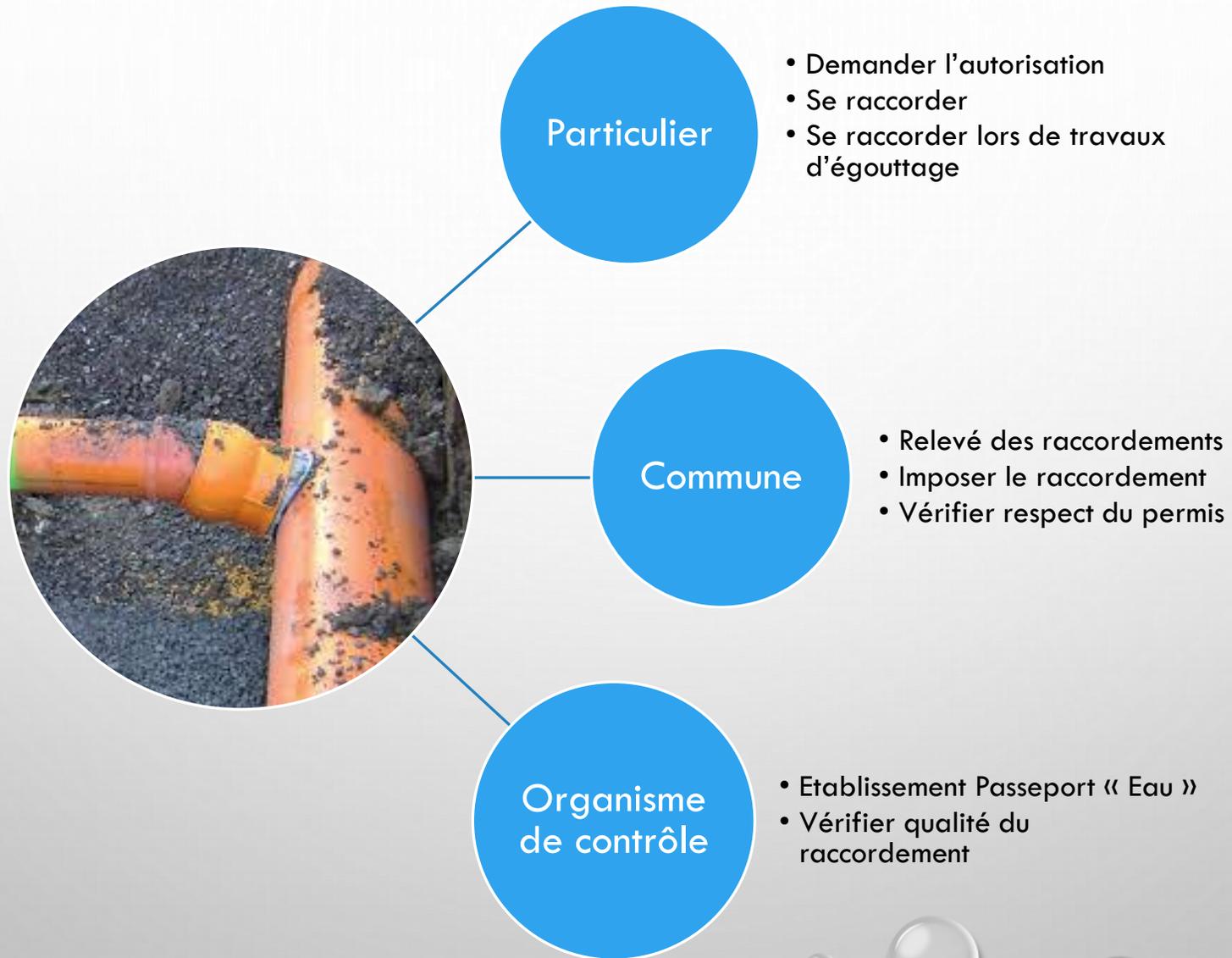
● % New Eg.

● % Reconstr/réhab.

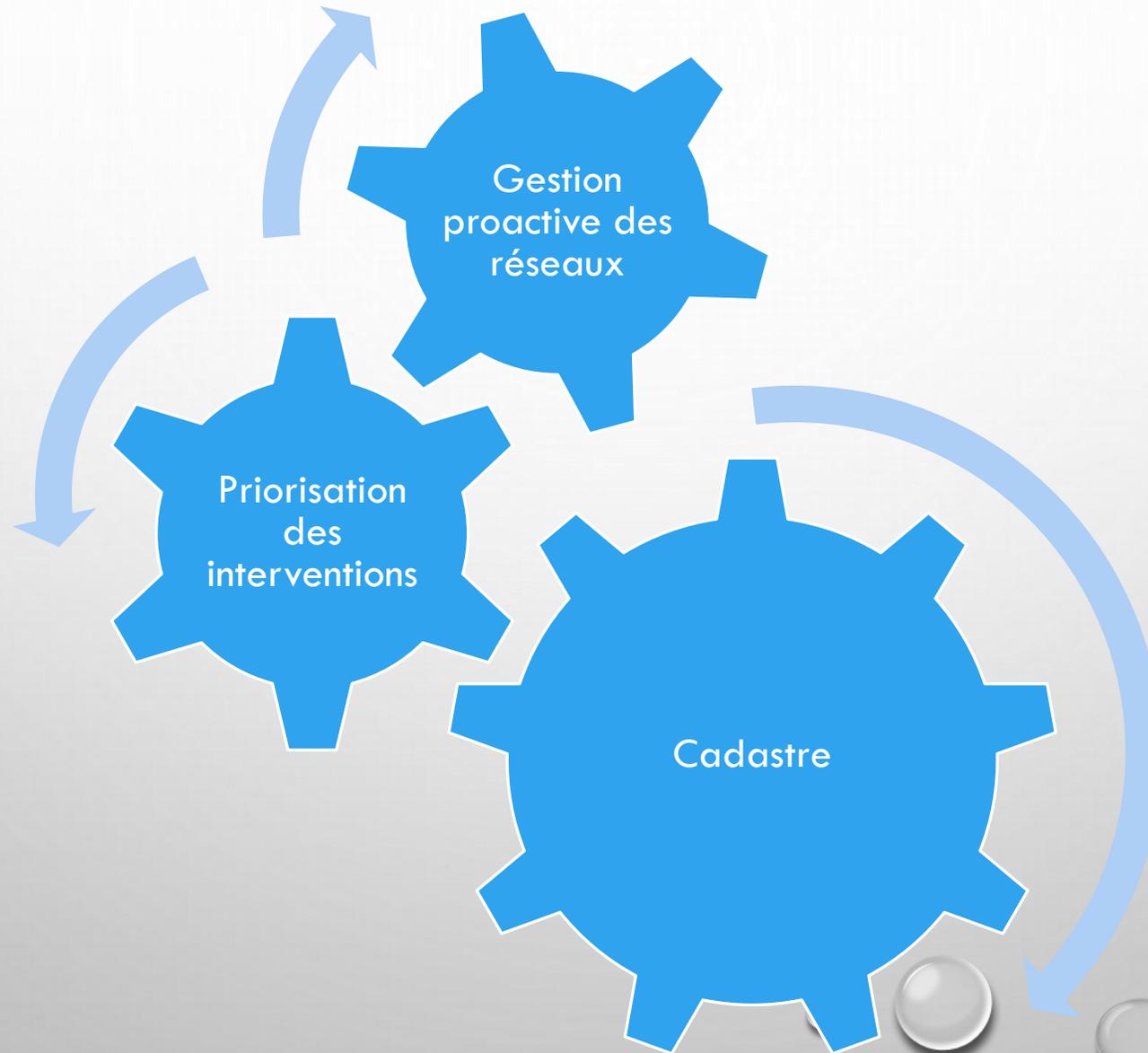
EGOUTTAGE : QUATRE THÈMES DE RÉFLEXION



RACCORDEMENT AUX ÉGOUTS



GESTION PROACTIVE DES RÉSEAUX



GESTION PATRIMONIALE – ENTRETIEN DES ÉGOUTS

Constats

Manque d'entretien

Peu de curage

Actions au coup par coup (réaction)

Impacts

Diminution de la longévité des réseaux

Coût des solutions curatives

Bon fonctionnement D.O. et des STEP

Solutions

Curages réguliers

Organisation OAA / SPGE ?

Financement : Communes ? autres ?

PRIORITÉ À LA RÉHABILITATION / RECONSTRUCTION D'ÉGOUTS

Contrat de gestion :

70% des investissements en égouttage
(fin 2021) = réhab./reconstr.



Contrat d'égouttage :

Participation communale : 21 %

TAUX DE RENOUVELLEMENT DES ÉGOUTS

18.000 km existants

En 2017 : 50 km
réhab./reconstr.

Taux de
renouvellement
0,27%

Focus Contrat de Gestion : Développement Durable



OBJECTIFS D.D. DE L'ONU – HORIZON 2030



Responsabilité sociale et environnementale

- ▶ Le développement durable constitue l'un des fils conducteurs de l'action de la SPGE : acteur engagé dans le **secteur de l'environnement**, qui participe à **l'activité économique** en veillant à **impacter le consommateur de manière socialement supportable**.
- ▶ Sa responsabilité sociétale lui impose de contribuer au développement durable et au bien-être de la société.

CONTRAT DE GESTION : L'ÉNERGIE RENOUVELABLE



Rejoindre les objectifs de la RW
en renouvelable (20% à
l'horizon 2020)



Maximiser l'autoproduction et
l'autoconsommation d'énergie



Biométhanisation,
photovoltaïque, micro-éolien,
récupération de chaleur, ...

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CONTRAT DE GESTION

Renforcer l'innovation

- Process d'assainissement
- Principes de l'économie circulaire
- Bilan carbone
- Solutions alternatives (extensif, ...)

Marchés

- Politique de « greening » des marchés passés par la SPGE
- Clauses environnementales
- Clauses sociales
- Clauses éthiques

Autres actions

- Zéro phyto et gestion différenciée des espaces verts
- « Verdissement » de la flotte des véhicules (50% - 2018)

STEP DU FUTUR : les tendances de demain

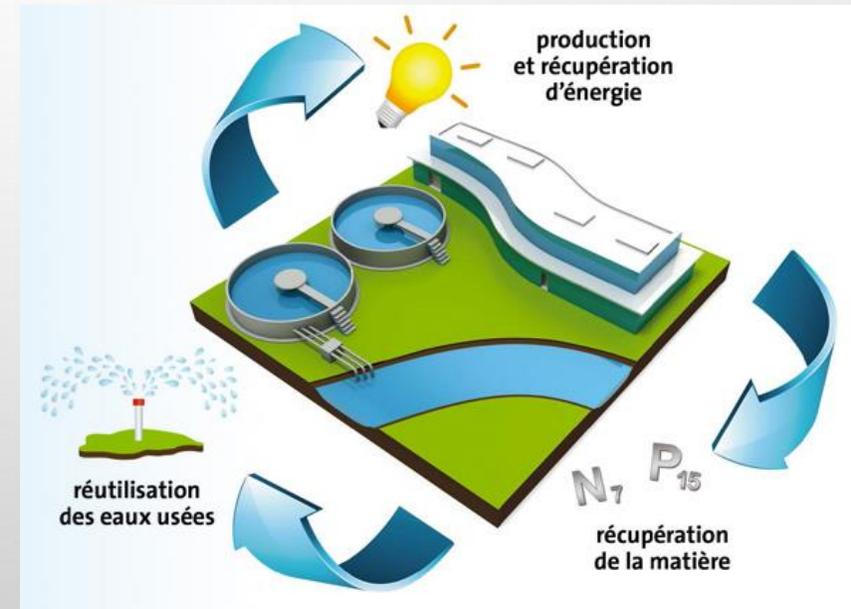


STEP DU FUTUR : UN PEU DE PROSPECTIVE

A L'INSTAR DES « SMART CITY »,

LE DÉVELOPPEMENT DU CONCEPT DE « SMART WATER »

- ✓ DOMOTIQUE,
- ✓ GESTION DE L'ÉNERGIE,
- ✓ RÉSEAUX « INTELLIGENTS »,
- ✓ RÉCUPÉRATION / PRODUCTION D'ÉNERGIE,



STEP DU FUTUR : LES TENDANCES « LOURDES »

Réduction de la consommation d'énergie

- Filière
- Process (optimalisation)

Valorisation des sous-produits des STEP

- Réutilisation des eaux traitées
- Récupération phosphore, ...
- Boues (agricoles, combustibles)
- Exploitation de la chaleur (récupération énergétique)



VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DES STEP

Passer de consommateur d'énergie à producteur d'énergie

- UNITÉ DE COGÉNÉRATION
- POMPE À CHALEUR (PAC) : EAU DES STEP
- SERRE ET GÉOTHERMIE POUR SÉCHAGE DE BOUES
- MICRO TURBINES
- REMPLACEMENT DE CERTAINS ORGANES ;
- ÉOLIEN, PHOTOVOLTAÏQUE, ...



Merci de votre bonne attention



SPGE

Société Publique
de Gestion de l'Eau